se produisissent pas; il fit encore cette réflexion: « Depuis les temps passés jusqu'à maintenant, il ne s'est présenté qu'un seul imbécile; de tels imbéciles ne peuvent donc atteindre le nombre de mille avant ma mort (1). » Il prit alors cet imbécile et le remit à un de ses grands ministres (en lui disant): « Il me faut mille de ces imbéciles pour en faire un groupe important; quand ce nombre sera atteint, faites-le moi savoir. » Le ministre alors s'empara de cet homme et l'enchaîna en un certain endroit. Le roi sit ensuite cette réflexion: « Il ne faudrait pas que cet imbécile vînt à mourir de faim. » Il dit alors au grand ministre de le lui amener. (Quand il l'eut vu, il lui trouva mauvaise mine et) fit cette recommandation instante à son ministre: « Veillez bien sur cet homme et ne le laissez pas maigrir; mettez-le dans mon bois d'açokas; que ses désirs des cinq sortes soient satisfaits; qu'on lui donne des réjouissances. » Après avoir reçu ces instructions, le grand ministre traita l'imbécile conformément aux ordres du roi.

Alors il y eut un autre imbécile qui apprit que le roi, après avoir pris (le premier) imbécile, l'avait installé dans son parc de plaisance et lui donnait des réjouissances; il vint se livrer au grand ministre en lui disant: « Je suis un imbécile. » Pour se conformer aux intentions du roi, le grand ministre le mena aussitôt dans le parc de plaisance. Cette scène se renouvela et, en peu de temps, le nombre (de ces gens) atteignit le chiffre de mille.

Le ministre vint dire au roi : « Les imbéciles ont atteint le nombre de mille. De quelle manière maintenant faut-il promptement juger? » En entendant ces paroles, le roi fut pénétré de tristesse; (il se disait) : « Depuis les temps anciens

⁽¹⁾ En d'autres termes, le roi pense qu'il ne se trouvera pas, pendant le temps qui lui reste à vivre, mille hommes qui agiront mal; il va donc promettre de châtier le premier coupable, dès que celui-ci aura été rejoint par neuf cent quatre-vingt-dix-neuf de ses sembables; il espère ainsi n'avoir, en réalité, jamais à le punir.